

Nombre de conseillers

En exercice : 27

Présents : 24

Absents : 3

- dont suppléés : 0

- dont représentés : 2

Votants : 26

- dont « pour » : 26

- dont « contre » : 0

- dont abstention 0

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

004-200072304-20170530-D2017155-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 01/06/2017

Publication : 01/06/2017

**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS DU
CONSEIL DE COMMUNAUTE**

L'an deux mille dix sept, le trente mai à 16 heures, les membres du Conseil de la **Communauté de la Communauté de Communes « Vallée de l'Ubaye Serre-Ponçon »** dûment convoqués le 26 mai 2017 se sont réunis dans la salle de réunion de la Maison de la Vallée sous la présidence de Mme VAGINAY Sophie, Présidente,

PRESENTS : Mmes ANDRE Michèle, ALLEMANDI Florence, STUPNICKI Josiane, PIGNATEL Agnès, ESPANET Martine, OKROGLIC Dominique MM. BOUGUYON Yvan, MARTIN-CHARPENEL Pierre, BAGUE Patrice, FRELASTRE Jean-Michel, PAYOT Jean-Michel, BERCHER Francis, MARTIN Jacques, DELOINCE Michel, GILLY Lucien, PELLOUX Jacques, MILLION-ROUSSEAU Daniel, BEHETS Jan, BULTEL Jean-Pierre, MASSE Roger, KLETTY Guy, BOUVET Patrick, NICOLAS Yves.

EXCUSES : Mmes LAE-ESMENJAUD Marie-Hélène ayant donné pouvoir à Mme ANDRE Michèle, BOISSE Sandrine ayant donné pouvoir à M. GILLY Lucien, M. FERRON Jean.

SECRETARE DE SEANCE : Mme ANDRE Michèle.

Délibération N°2017/155

OBJET : BUDGET ANNEXE ZAE LES NITES : DECISION MODIFICATIVE N°1.

Sur proposition du Vice - Président délégué aux finances,
Le Conseil de Communauté,
Après délibéré,

- **APPROUVE** la décision modificative n°1 du budget annexe ZAE Les Nites qui se présente comme suit :

BUDGET ANNEXE ZAE LES NITES

SECTION DE FONCTIONNEMENT :

<u>Dépenses :</u>		<u>Recettes :</u>	
Art 6015	202 278.00 € (1)	Art 71355 -042	202 278.00 € (2)
Art 71355-042	202 278.00 € (4)	Art 7015	202 278.00 € (3)
TOTAL	404 556.00 €		404 556.00 €

SECTION D'INVESTISSEMENT :

<u>Dépenses :</u>		<u>Recettes :</u>	
Art 3555-040	202 278.00 € (2)	Art 3555-040	202 278.00 € (4)
Art 1687	202 278.00 € (5)	Art 1687	202 278.00 € (6)
TOTAL	404 556.00 €		404 556.00 €

- (1) Achat Terrains ZAE par la Communauté
- (2) Ecritures stock Achat ZAE
- (3) Vente de Terrains à des professionnels
- (4) Ecriture stock Vente de terrains
- (5) Rembt à la Commune des Terrains vendus
- (6) Constatation de la dette envers Commune (Prix achat ZAE)

- **DIT** que la présente délibération pourra faire l'objet d'un recours contentieux pour excès de pouvoir dans un délai de deux mois devant le tribunal administratif de Marseille 22, rue Breteuil 13006 MARSEILLE à compter de sa publication et de sa notification au Représentant de l'Etat dans le département.

Ainsi fait et délibéré en séance les jour, mois et an que ci-dessus.
Pour extrait certifié conforme,

La Présidente,
Mme VAGINAY Sophie

